

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un forage à Prunay-en-Yvelines

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL Gallopin

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Gilles Gallopin

RCS / SIRET

3 5 2 6 8 6 2 6 5 0 0 0 1 3

Forme juridique

EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
n°16 c	irrigation - ZRE nappe de Beauce débit supérieur à 8 m3/h
n°17 d	irrigation - ZRE nappe de Beauce débit supérieur à 8 m3/h
n°27 a	forage de plus de 50 m de profondeur NB. AUP Nappe de Beauce - étude d'impact déjà réalisée IOTA : rubrique 1.1.1.0 - Déclaration en phase reconnaissance Autorisation en phase exploitation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage de 70 m de profondeur captant la nappe de la Craie

Le débit de pompage est de 120 m3/h. Le volume maximum annuel d'exploitation est défini par le quota attribué par l'OUGC Ile de France 78.

Le volume est estimé à 100 000 m3/an.

Le projet ne prévoit pas de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Création d'un forage d'irrigation dans la Craie de 70 m de profondeur (masse d'eau FRGG092). L'exploitation ne dispose pas de moyen d'irrigation.

Le projet prévoit un volume de prélèvements correspondant au quota attribué par l'OUGC IDF 78.

Cette exploitation est destinée à maintenir la sécurité de l'exploitation par diversification de l'assolement et par l'augmentation de la longueur des rotations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Deux sites sont prévus pour la réalisation de sondage de reconnaissance. Seul un site sera transformé en forage d'essai.

Les caractéristiques du forage sont les suivantes :

- creusement 572 mm à 22 m,
- tubage acier 457 mm à 22 m cimenté sous pression par le bas
- creusement en 445 mm à 70 m
- pose d'un tubage de 306 ou 323 mm inox fil enroulé slot 1,5 mm , massif 4-8mm, - nettoyages air lift et pompages de développement
- pompages d'essai par paliers non enchaînés de une heure et pompage d'essai de 72 h au débit de 120 m³/h,
- maîtrise des rejets de pompages (infiltration)
- optimisation du débit d'exploitation

Le réseau d'irrigation sera enterré, 1300 m, DN 150 m.

Travaux diurnes dans le respect de la réglementation du travail et des règles de sécurité du personnel et environnementaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La pompe d'exploitation sera installée vers 30 ou 50 m de profondeur (avec chambre de pompage).

Le débit de pompage sera de maximum 120 m³/h.

Le volume d'exploitation annuel sera de 100 000 m³/an (quotas déjà attribués par l'OUGC IDF 78) et vise d'irrigation d'une surface d'environ 93 ha de betteraves, haricot, porte graine carottes, orge de printemps, pommes de terre. La culture de maïs sera remplacée par des carottes.

Le prélèvement sera étalé sur les mois de mai à août , soit 4 mois.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nomenclature Code de l'environnement - phase création de l'ouvrage : 1.1.1.0 Déclaration -

Nomenclature Code de l'environnement - phase exploitation de l'ouvrage : 1.3.1.0. Autorisation :

"A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9 du code de l'environnement, ouvrages, installations, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées, notamment au titre de l'article L. 211-2 du code de l'environnement, ont prévu l'abaissement des seuils : 1° Capacité supérieure ou égale à 8 m³/h (A)"

AUTORISATION - Le forage se situe en ZRE Nappe de Beauce - Une AUP a été délivrée à l'OUGC 28.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur	70 m
Débit de pompage nominal	120 m ³ /h
Volume de prélèvement lors des pompages d'essai	8 640 m ³
Volume de prélèvement annuel maximal en phase d'exploitation	100 000 m ³ /an
Emprise totale au sol du projet	3 m ²
Emprise totale du chantier de création de forage	400 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Prunay en Yvelines
(S1) ou Ablis (S2)

Lambert 83 :

S1
X 612 029
Y 6 823 360

S2
X 612 603
Y 6 823 890

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Prunay en Yvelines (S1) ou Ablis (S2)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site se trouve en Zone de Répartition de Eaux "Nappe de Beauce"
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas en zone NATURA 2000. La zone la plus proche, FR2400552 - SIC Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents, est à 4 km au Sud-Ouest
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage prélèvera dans la nappe de la craie Masse d'eau FRGG092 Calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement induit dans le forage Rabattement dans la nappe comme suit : - en pompage 72 h à 120 m ³ /h : < à 0,05 m à plus de 600 m - pour un tour d'eau de 8 j à 99 m ³ /h en continu (19 000 m ³) : < à 0,05 m à plus de 900 m
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement des débris de creusement de forage jusqu'à 70 m de profondeur, ce qui représente un volume d'environ 4 m ³ de terrains. Les débris seront étendus sur le site. Les terres déplacées lors du creusement de tranchées de pose des canalisations d'irrigation seront réutilisées pour le comblement des fouilles. Le projet n'utilise aucune ressource du sol ou du sous-sol
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du forage et de la dalle de protection sera de 3 m2. Cette surface sera prise sur une parcelle cultivée. L'assolement correspond à des grandes cultures. Le bâtiment technique fera 6,5 m2. L'emprise du chantier sera de 400 m2 environ, elle sera remise en état et puis remise en culture par le pétitionnaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic correspond aux déplacements des engins pendant la durée des travaux estimée à 3 semaines maximum. Les engins sont : foreuse, camion de transport. Le site est en pleine campagne et à 500 ou 1200 m du bourg de La Chapelle et plus de 1200 l d'Ablis
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les nuisances sonores seront strictement temporaires et liées aux opérations de travaux, sur les horaires de travail. Des mesures de bruit sont mises en oeuvre, notamment par insonorisation des groupes électrogènes. L'entreprise respectera la réglementation sur les bruits de voisinage. En phase exploitation, aucune nuisance sonore ne sera perceptible, le seul équipement étant la pompe immergée à 30 ou 50 m de profondeur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vibrations seront générées en phase travaux. La méthode de creusement sera le rotary. Les vibrations en surface resteront limitées dans l'espace et sur une période ne dépassant pas 1 semaine.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet en phase travaux produira des rejets d'eau claire lors des pompages d'essai d'une durée de 72 h, soit un volume de 8 640 m3. Les eaux de rejet seront évacuées sur les parcelles attenantes, sur une superficie d'au moins 30 ha.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet génère la production de déchets inertes sous forme de débris de creusement (craie) et de boue polymère biodégradable ou minérale bentonitique . Cette dernière est stockée dans une fosse de décantation et se dégradera progressivement dans le sol ou sera incorporée aux débris après comblement de la fosse. Les débris de creusement restants seront étendus autour du site. Aucun déchet dangereux n'est produit.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet se trouve en zone strictement agricole.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En phase travaux :

- Les risques de rejet accidentel d'hydrocarbures sont liés aux manutentions lors du remplissage du réservoir proche du forage. Il est recommandé de poser une bâche étanche sous la foreuse pour protéger le forage d'éventuelles pertes d'huiles ou d'hydrocarbures.
- Le réservoir et le groupe diesel seront équipés de caisson étanche évitant tout déversement de carburant sur le sol.
- Les produits dangereux et/ou polluants seront éloignés au maximum du forage.
- En cas de pollution accidentelle du forage, les services compétents seront informés sans délai (Préfecture, DDT,...)
- Les équipements seront équipés de dispositifs d'insonorisation. Les normes en la matière seront respectées.

En phase d'exploitation :

Aucun stockage d'hydrocarbure ne sera présent à proximité du forage qui sera alimenté par énergie électrique.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- Respect de la norme AFNOR NF X10-999 d'août 2014 relative à la réalisation, le suivi et l'abandon des ouvrages de captage
- les travaux présentent une emprise au sol très limitée et sur une durée n'excédant pas 3 semaines
- incidence sur la ressource modérée à l'échelle de l'exploitation et du bassin d'alimentation du projet (0,4 à 1,2 % de l'alimentation par les pluies efficaces en phase d'exploitation de 100 000 m3/an)
- absence d'incidence sur les eaux de surface et les milieux naturels
- absence de forage déclaré dans un rayon de 1200 m autour du site. Le plus proche ne sera pas impacté en phase exploitation. Cette incidence sera vérifiée en cours de pompages d'essai et calculée par simulations.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

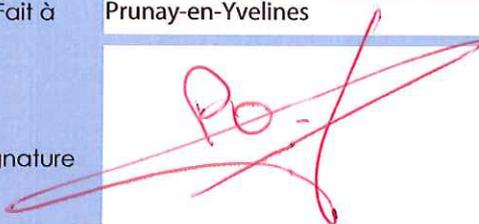
Objet

9. Engagement et signature

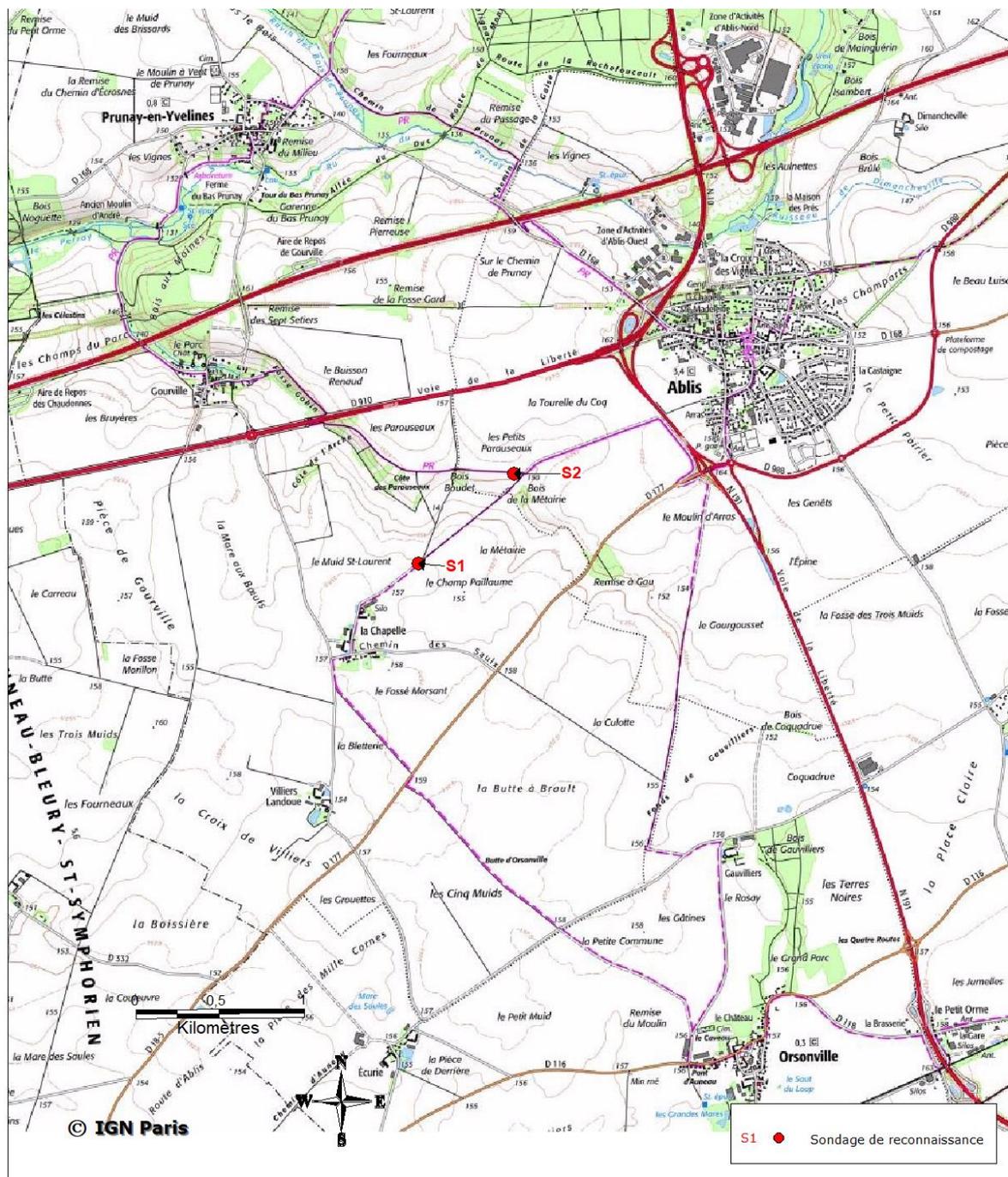
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Prunay-en-Yvelines le, 7 septembre 2020

Signature



Annexe 2. Plan de situation



Département :
YVELINES

Commune :
PRUNAY EN YVELINES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
VERSAILLES - Accueil et délivrance des documents
ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/16h sauf le mercredi de 8h30/12h 78015
78015 VERSAILLES CEDEX
tél. 01.30.97.44.52 - fax 01.30.97.45.76
cdfif.versailles@dgifp.finances.gouv.fr

Section : T
Feuille : 000 T 01

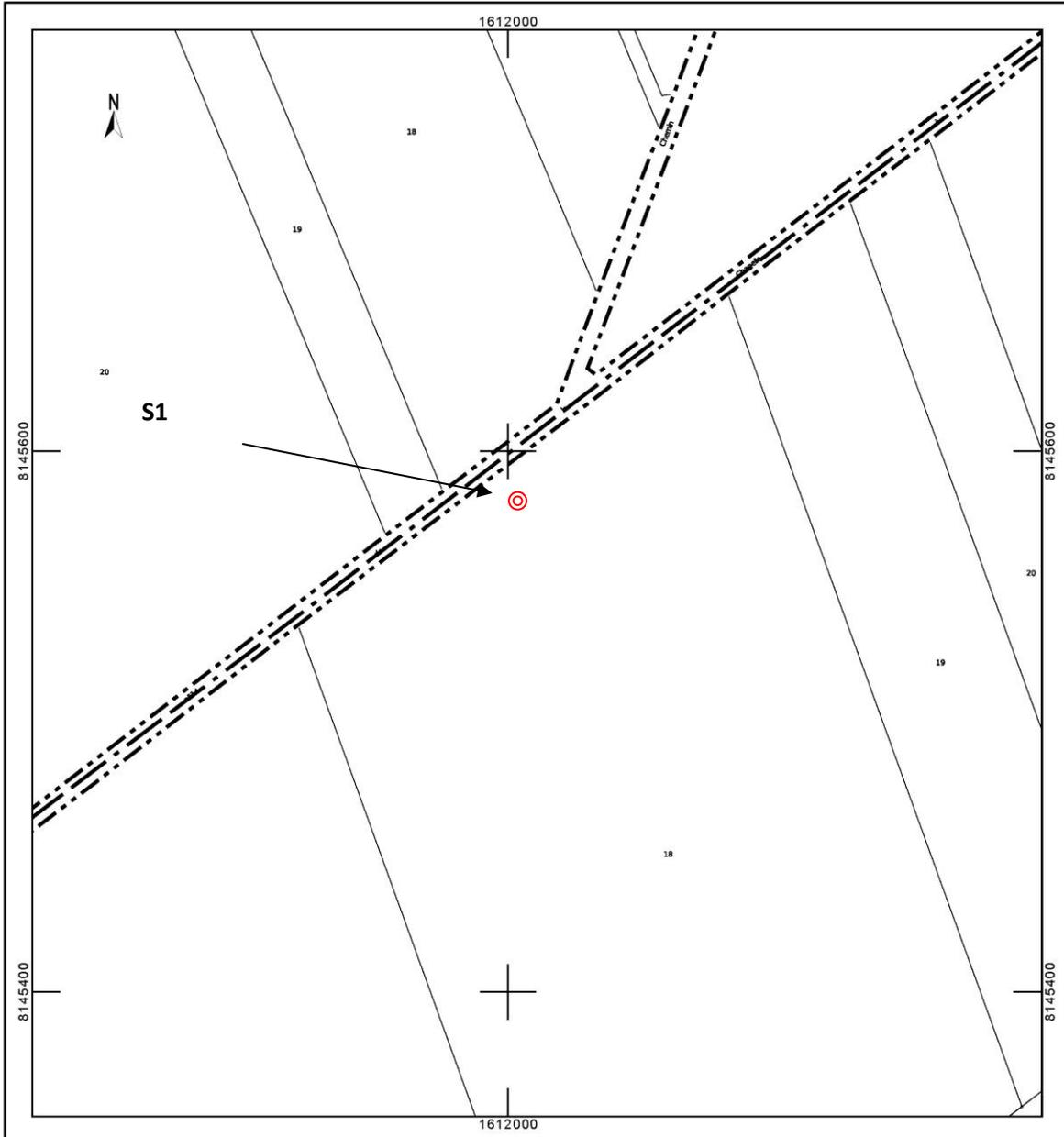
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 17/12/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
YVELINES

Commune :
ABLIS

Section : ZM
Feuille : 000 ZM 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 17/12/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

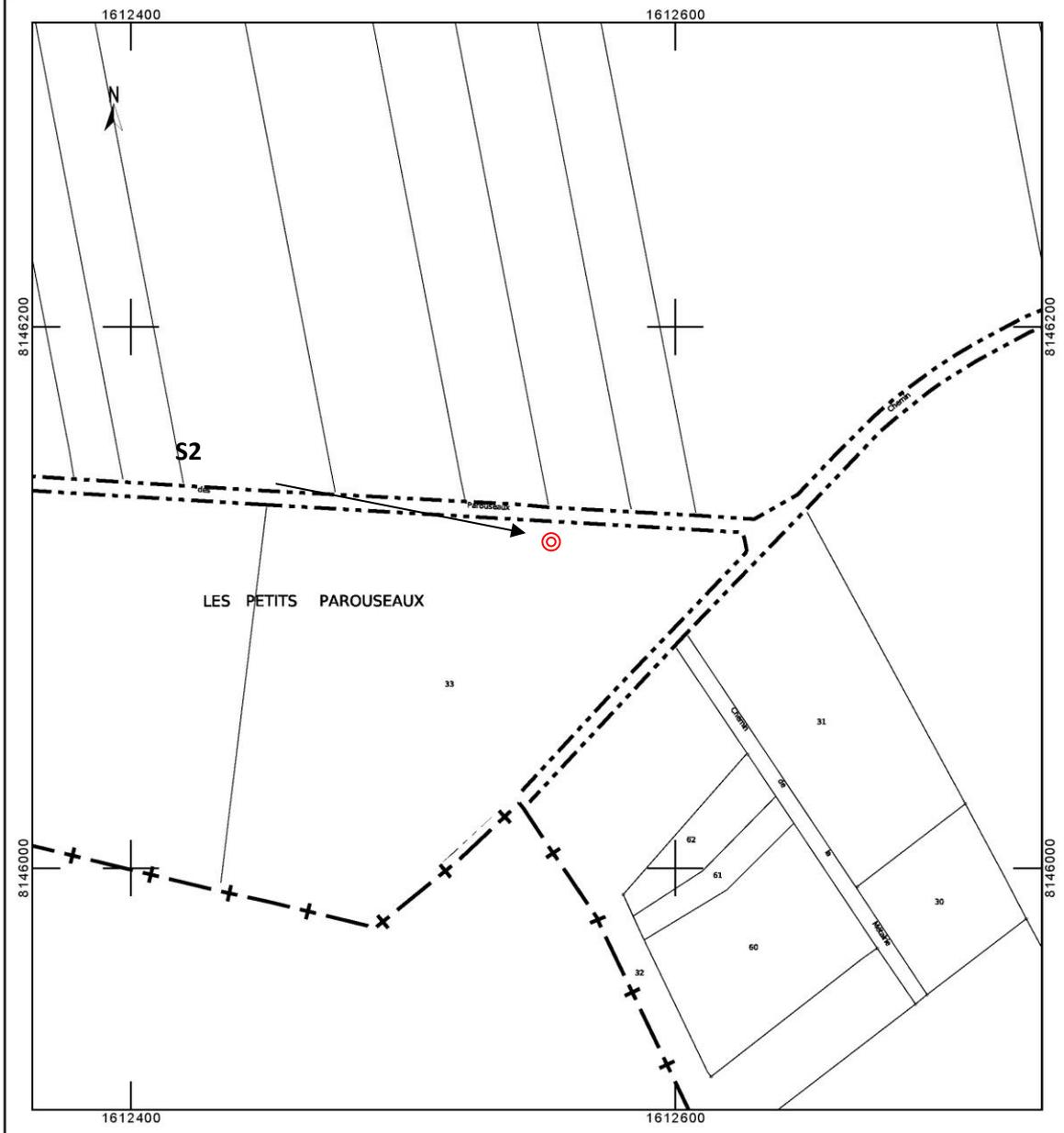
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
VERSAILLES - Accueil et délivrance des
documents
ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h -
13h30/16h sauf le mercredi de 8h30/12h
78015
78015 VERSAILLES CEDEX
tél. 01.30.97.44.52 - fax 01.30.97.45.76
cdf.versailles@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Annexe 3. Photo satellite et photographies du site





Photo 1 – mars 2020



Photo 2 – mars 2020



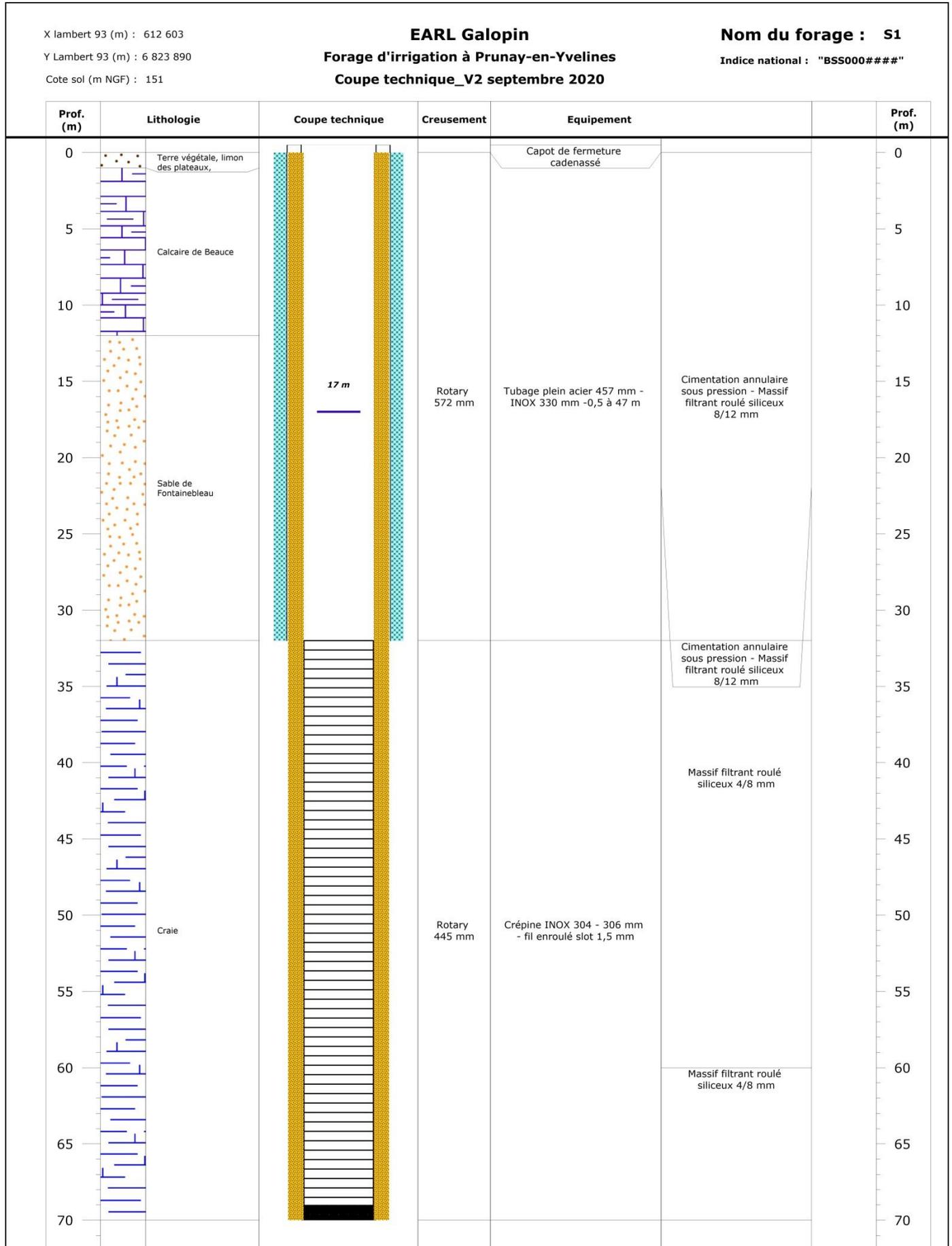
Photo 3 – mars 2020



Photo 4 – mars 2020

Annexe 4. Plans et descriptifs du projet

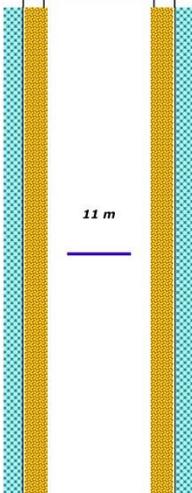
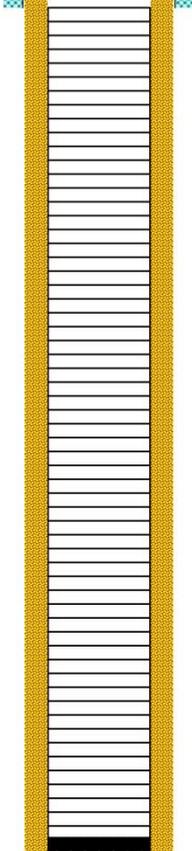
Coupe du forage



X Lambert 93 (m) : 612 603
 Y Lambert 93 (m) : 6 823 890
 Cote sol (m NGF) : 151

EARL Galopin
Forage d'irrigation à Prunay-en-Yvelines
Coupe technique_V2 septembre 2020

Nom du forage : S2
 Indice national : "BSS000####"

Prof. (m)	Lithologie	Coupe technique	Creusement	Equipement	Prof. (m)
0	Terre végétale, limon des plateaux,		Rotary 572 mm	Capot de fermeture cadenassé	0
5	Calcaire de Beauce			Rotary 572 mm	Tubage plein acier 457 mm - INOX 330 mm -0,5 à 47 m
10	Sable de Fontainebleau	10			
15	Sable de Fontainebleau	15			
20	Sable de Fontainebleau		Rotary 445 mm	Crépine INOX 304 - 306 mm - fil enroulé slot 1,5 mm	20
25	Craie				25
30					30
35					35
40					40
45					45
50					50
55					55
60					60
65					65
70		70			

Plan du local technique

Objet : Local destiné à abriter l'installation électrique d'un forage d'irrigation

Description du local :

Surface : 6.25 m²

Matériaux utilisés :

Murs :

Parpaings creux 20/20/50 gris

Toit :

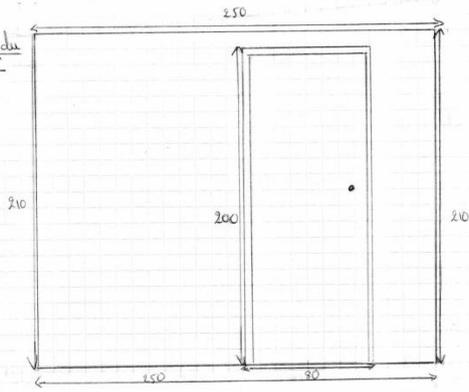
Plaques nervurées en acier galvanisé de couleur grise.

Ouvertures :

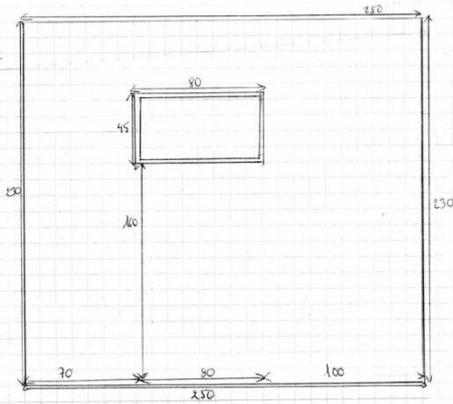
Porte en acier galvanisé de couleur grise H : 200/189 cm, l : 80 cm de passage, 85 cm en tout.

Fenêtre PVC, abattant 1 vantail de couleur blanche, 45/80 cm.

Facade du local.

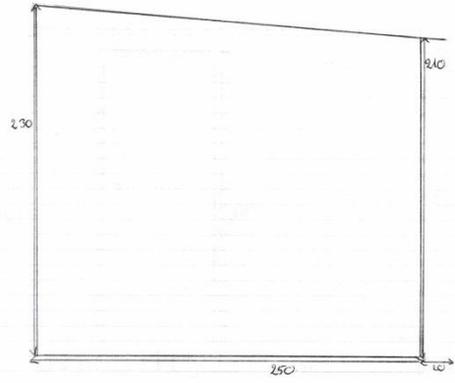


Arrière du local.

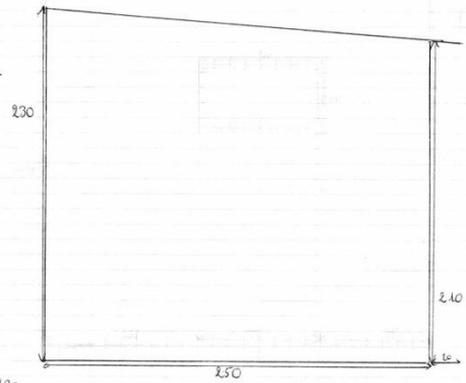


échelle 1/20

Côté 1 du local.



Côté 2 du local.



Echelle 1/20

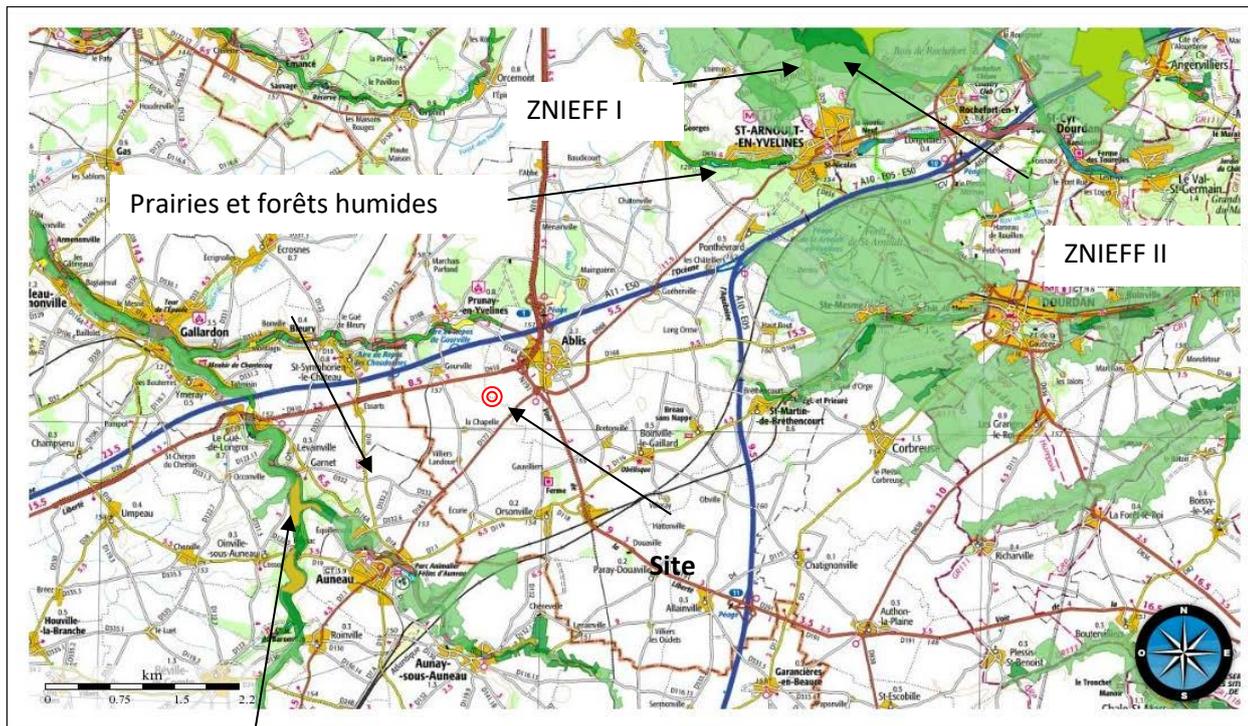
Annexe 5. Plan des abords du projet

Emprise du chantier – Géoportail





Annexe 6. Zones naturelles protégées – Natura 2000



Imprimé depuis le site SIGES Seine-Normandie - <http://sigesn.brgm.fr>

Réseau Natura 2000 : ZPS et SIC (INPN) Sites d'importance communautaire Zones de protection spéciale	Zone en dehors de l'emprise du SIGES Seine-Normandie Bassin_SN masque_SN	Bassin Seine-Normandie Bassin_SN
---	---	--

FR240052	SIC	Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents
----------	-----	---



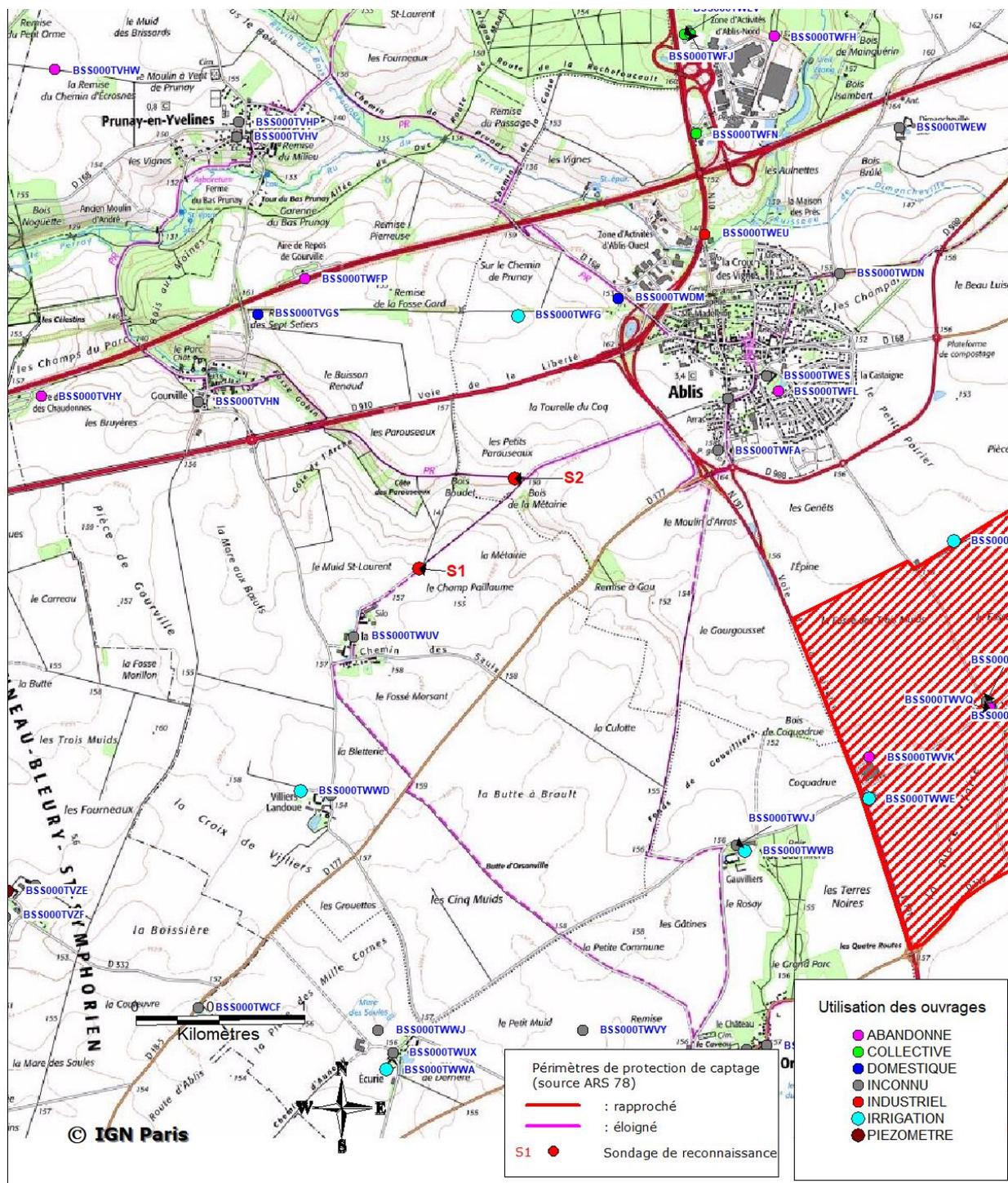
Imprimé depuis le site SIGES Seine-Normandie - <http://sigesn.brgm.fr>

Réseau Natura 2000 : ZPS et SIC (INPN) Sites d'importance communautaire Zones de protection spéciale	Zone en dehors de l'emprise du SIGES Seine-Normandie Bassin_SN masque_SN	Bassin Seine-Normandie Bassin_SN
---	---	--

FR1100803	SIC	Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline
FR1112011	ZPS	Massif de Rambouillet et zones humides proches

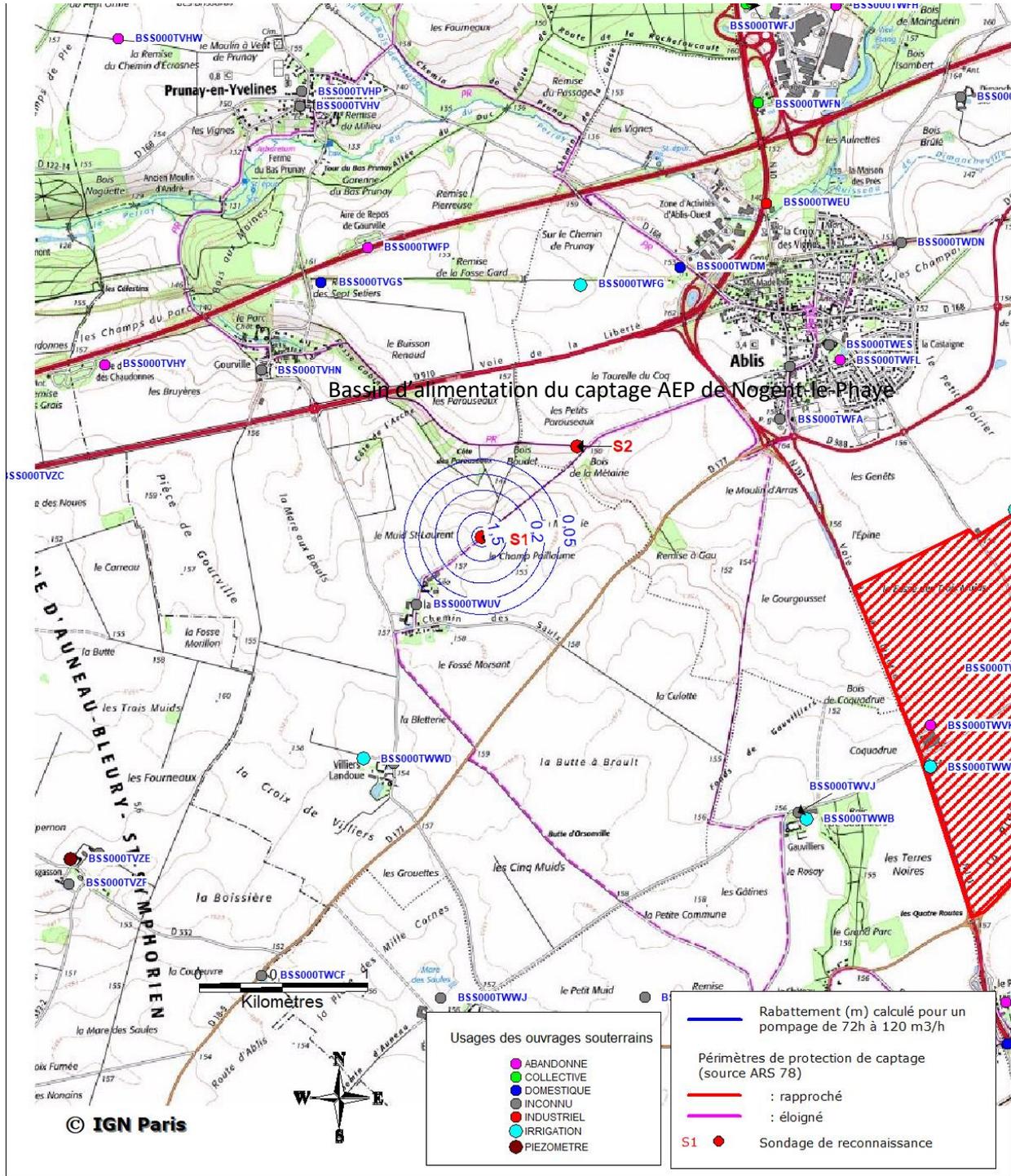
FR2410002	ZPS	Beauce et vallé de de la Conie
-----------	-----	--------------------------------

Annexe 7. Usages des eaux souterraines



Annexe 8. Incidences prévisionnelles

Pompage d'essai de 72 h



Exploitation : 1 tour d'eau de 8 jours

